

LISTE DES OBJETS INTERDITS



Tout contenant
de plus de 50 cl



Nourriture



Sacs supérieurs
à 10L et valises



Appareil photo
ou vidéo



Animaux (sauf
chien guide)



Objets et produits
illicites ou
dangereux
par nature ou par
destination



Affiches au
format
supérieur à A3



Fumigène,
pétard, tout
article
pyrotechnique
et parfums



Perche à selfie



Vuvuzela et
lasers



Objet roulant et
article
de mobilité



Toutes boissons
alcoolisées



Drone



Casque de moto



Béquilles (sans
certificat
médical)

OBJETS LIMITÉS



Seuls les
parapluies
rétractables
sont autorisés



Seuls les écrans
de **moins de 15
pouces** sont
autorisés

OBJETS NÉCESSITANT UN ACCORD PRÉALABLE



Tout le matériel de supporters :
**hampe de drapeaux, banderole
et son support, voile, maillot
géant, tambours, etc..** doivent
être, ainsi que les **messages
contenus** doivent être soumis en
amont de l'événement pour
validation

Les articles prohibés seront confisqués par les services de sécurité et mis en consigne pendant la durée de la Manifestation, à l'exception des cannettes en aluminium ou bouteilles en verre qui seront déposées dans des poubelles de produits non récupérables. Les objets non autorisés dans le Stade seront consignés dans la limite de la capacité de la consigne, le personnel de sécurité pourra refuser tout objet. Est obligatoire le dépôt en consigne des objets volumineux, des sacs (autres que sacs à main, besaces, pochettes, sacoches, serviettes), des parapluies et des casques de motocyclistes. Le déposant reçoit un ticket au moment du dépôt. Après la Manifestation, le déposant ne pourra retirer les objets qu'en échange de ce ticket.

*L'accès au stade pourra être interdit à toute personne en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiant

*Si un propriétaire d'objet non autorisé refuse de s'en séparer, l'accès lui sera interdit